Lettre électro du SE-Unsa 67

(n°14, 10/12/20)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

RIS et Stages 2020-2021

RIS EN VISIO CONFERENCE SEULEMENT ! Ne choisissez plus le lieu mais la date… **De nombreuses dates à différents moments de la semaine vous sont proposées.**

Dates et modalités sont ICI

LES STAGES 2020 SONT POUR LE MOMENT OU ANNULES OU REPORTES.

Plus d'informations ICI.

Etat du non remplacement dans le Bas-Rhin : syndicats et associations de parents s'adressent à l'Inspecteur d'Académie

Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin,

Nous, Organisations Syndicales et Associations de Parents d'Elèves signataires, constatons depuis des années et à nouveau dès la rentrée 2020 la situation catastrophique du non-remplacement dans les écoles du Bas-Rhin...

Lire le courrier

Pas de remplaçant pour le(s) collègue(s) absent(s) ?

Affichez l'affiche compteur devant votre établissement pour informer les parents et **faites-nous remonter vos chiffres à seunsa67.direction@gmail.com !**

L'affiche (au format PDF) **L'affiche modifiable** (au format DOCX)

Forfait mobilité durable : 200€ pour pédaler ou covoiturer (circulaire 2020 + formulaire de demande)

Le forfait mobilité durable est enfin entré en vigueur le lundi 11 mai 2020 dans la Fonction Publique de l'État. Il remplace l'indemnité kilométrique vélo votée en 2017 mais qui n'avait pas été mise en œuvre dans la Fonction publique faute de décret.
Le cordonnier le plus mal chaussé ? 😉

En savoir plus…

Évolution du calcul du SFT en cas de résidence alternée

… , **en cas de résidence alternée de l'enfant** au domicile de chacun des parents, **la charge de l'enfant pour le calcul du SFT peut être partagée par moitié** entre les 2 agents publics…

Lire l'article

RQTH : pour qui, pour quoi, comment ?

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, communément nommée RQTH, **est un statut**. Elle ouvre un droit d'accès à des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et **elle renforce les droits du travailleur**.

En savoir plus…

La rubrique spéciale Covid

Sorties culturelles de nouveau autorisées par le Dasen à compter du 15 décembre !

La dernière version de la **FAQ** (25/11/2020) est à retrouver **ICI**.

Personnels vulnérables, parents dans l'impossibilité de faire garder leur enfant, c'est **LA**

Retrouvez tous les articles de notre rubrique ICI

Embauche de contractuels, le SE-Unsa 67 interpelle le Dasen sur les problématiques de formation, responsabilités, accompagnement, …

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Le ministère a annoncé la possibilité d'embauche de contractuels pour pallier aux difficultés de remplacement. Des contrats ont été ou vont être signés dans notre département jusqu'aux vacances d'hiver.

Lire la suite

Direction d'école : enfin des avancées concrètes !

Un nouveau groupe de travail s'est réuni le 7 décembre dans le cadre de l'agenda social sur la direction d'école. **Il visait à conclure les discussions avant que le ministre ne donne ses arbitrages concernant l'enveloppe de 21 millions d'euros allouée aux directrices et directeurs et les 600 postes supplémentaires consacrés à l'amélioration du régime de décharge.**

Lire la suite

Rupture conventionnelle : la circulaire rectorale enfin communiquée !

Lors du CTSD du mardi 24 novembre, à la question du SE-Unsa 67 sur le déroulé des opérations concernant les ruptures conventionnelles pour cette année scolaire, M. Bigot (le nouveau Secrétaire Général de la DSDEN) nous a répondu que tout était dans la circulaire rectorale du 31 août 2020.

Sans souvenir d'avoir été destinataires de cette circulaire, nous avons fait des recherches (et fait rechercher des collègues directrices et directeurs de différentes circonscriptions) : aucune trace de cette mystérieuse circulaire !

Lire la suite…

La GIPA : qu'est-ce que c'est ? Qui peut y prétendre ?

La GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (Gipa) est une indemnité qui compense la perte financière subie par un collègue entre l'évolution de sa rémunération et l'inflation. **Quelles sont les conditions d'éligibilité pour la campagne 2020 ?**

Savoir si vous y avez droit, la calculer ou **la faire calculer par le SE-Unsa 67**, c'est **LA**.

CDEN bilan de la rentrée 2020 : rien de neuf, des interrogations en suspens…

Le CTSD avait laissé un flou quant à la dotation et le fait que l'abondement de celle-ci suite au moratoire Blanquer ait été effective (11 postes supplémentaires si l'on enlève les 8 ETP retirés au titre de la démographie aux 19 ajoutés au titre de ce moratoire).
Le SE-Unsa 67 a demandé des explications (voir liminaire) **qu'il n'a toujours pas…**

Lire la liminaire

Pour être plus forts, ensemble, Rejoignez-nous !

Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous ! Pour adhérer c'est **ICI** **!**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net